

# Maîtrise en sciences de la vision (M. Sc.)

ÉCOLE D'OPTOMÉTRIE | DIRECTION OPTOMÉTRIE

## Sommaire et particularités

NUMÉRO 2-656-1-3





CYCLE Cycles supérieurs

TITRE OFFICIEL Maîtrise en sciences de la vision (M. Sc.)

TYPE Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

CRÉDITS 45 crédits

MODALITÉ Avec travail dirigé

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Technicien en gestion de dossiers étudiants 514 343-6325  
tgde@opto.umontreal.ca

## Présentation

### Un programme rattaché à l'École d'optométrie, dont la mission s'articule autour de trois axes :

- l'enseignement,
- la recherche,
- le rayonnement.

L'option **Intervention en déficience visuelle** est également offerte en anglais! Pour plus d'informations, consultez le programme 2-656-1-2, Maîtrise en sciences de la vision - option intervention en déficience visuelle (anglais).

## Objectifs

### Intervention en déficience visuelle

Cette option vise à former des cliniciens intervenant auprès de personnes atteintes de déficiences visuelles ainsi qu'à favoriser la recherche appliquée et clinique à ce domaine d'intervention.

### Intervention clinique et recherche

Cette option vise à former des cliniciens aptes par leurs connaissances et leur expérience approfondie à favoriser l'évolution de la pratique de l'optométrie partout dans le monde.

## Forces

- Maîtrise en sciences de la vision alliant à la fois des cours théoriques et pratiques, des stages ainsi qu'un travail dirigé de recherche. Possibilité de publication scientifique du rapport de recherche.
- Ce programme est offert à l'École d'optométrie de l'Université de Montréal, reconnue comme un **chef de file pour la formation et la recherche** dans le domaine des sciences de la vision, de la santé oculaire et de la réadaptation en déficience visuelle.

## Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

## 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la maîtrise en sciences de la vision, le candidat doit :

### Option Intervention en déficience visuelle

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de grade de 1<sup>er</sup> cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou d'un diplôme équivalent
- avoir obtenu au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2<sup>e</sup> cycle, si celle-ci est plus élevée

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit ainsi que de l'anglais écrit (capacité de lecture). Le comité d'admission peut demander une entrevue.

La capacité d'accueil du programme est limitée.

### Option Intervention clinique et recherche

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de grade de 1<sup>er</sup> cycle en optométrie reconnu par l'École d'optométrie de l'Université de Montréal
- avoir obtenu au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2<sup>e</sup> cycle, si celle-ci est plus élevée

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit ainsi que de l'anglais écrit (capacité de lecture). Le comité d'admission peut demander une entrevue.

La capacité d'accueil du programme est limitée.

### 1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Plan de financement des études ou profil financier
- Deux lettres de recommandation

## 2. Scolarité

La scolarité du programme de maîtrise est d'un minimum de quatre trimestres, dans le cas d'une inscription à temps plein. L'inscription initiale se fait au trimestre d'automne.

### 3. Normes de l'établissement d'accueil

L'étudiant est soumis aux normes de l'établissement d'accueil dans lequel il poursuit ses études, de même qu'à celles pouvant découler du contrat d'affiliation entre l'Université et cet établissement.

## Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

### Automne

- **Automne 2023:** Du 15 août 2022 au 1<sup>er</sup> mai 2023
- **Automne 2024:** Du 15 août 2023 au 1<sup>er</sup> février 2024

## Structure du programme (2-656-1-3)

Version 01 (A22)

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte en deux options :

- option Intervention en déficience visuelle (segment 72),
- option Intervention clinique et recherche (segment 75).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

### SEGMENT 72 PROPRE À L'OPTION INTERVENTION EN DÉFICIENCE VISUELLE

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, dont 5 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé de recherche et 24 crédits à option.

**Bloc 72A**

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IDV 6017	Déficience visuelle: aspect psychosocial	3.0J	IDV 6025	Déficience visuelle et maladies associées	3.0S
IDV 6020	Fonction visuelle : des atteintes	3.0J	IDV 6038	Déficience visuelle au cours de la vie	3.0J S
IDV 6024	Services de réadaptation en déficience visuelle	3.0J S			

**Bloc 72B1 Concentration Orientation et mobilité**

Option - 23 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IDV 6003	Fondements en orientation et mobilité	3.0J	IDV 6016	Basse vision et déplacements	3.0J
IDV 6004	Stratégies d'intervention en orientation	3.0J	IDV 6031	Évaluation en orientation et mobilité	3.0J
IDV 6007A	Stages en orientation et mobilité 1	2.0	IDV 6032	Simulations et techniques de déplacement	3.0J
IDV 6007B	Stages en orientation et mobilité 2	6.0			

**Bloc 72B2 Concentration Réadaptation en déficience visuelle**

Option - 23 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IDV 6015A	Stage en réadaptation en déficience visuelle 1	2.0	IDV 6028	Informatique adaptée en déficience visuelle 1	3.0
IDV 6015B	Stage en réadaptation en déficience visuelle 2	6.0	IDV 6029	Informatique adaptée en déficience visuelle 2	3.0J
IDV 6026	Évaluation en réadaptation visuelle	3.0	IDV 6030	Vivre avec une déficience visuelle	3.0J S
IDV 6027	Braille et déficience visuelle	3.0J S			

**Bloc 72B3 Concentration en basse vision**

Option - 23 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IDV 6030	Vivre avec une déficience visuelle	3.0J S	IDV 6036	Intervention en BV III : Aides techniques	3.0J S
IDV 6033	Évaluation en basse vision	3.0J	IDV 6037A	Stage en basse vision 1	2.0
IDV 6034	Intervention en BV I : Aides conventionnelles	3.0J S	IDV 6037B	Stage en basse vision 2	6.0
IDV 6035	Intervention en BV II : Aides optiques	3.0J			

**Bloc 72C**

Obligatoire - 1 crédit.

COURS	TITRE	CR.H.
SCV 60011	Séminaire de recherche 1	0.0J
SCV 60012	Séminaire de recherche 2	1.0J

**Bloc 72D**

Option - 1 crédit.

COURS	TITRE	CR.H.
BIE 6046	Introduction : éthique de la recherche	1.0J
MMD 6005R	Éthique et recherche en santé	1.0

**Bloc 72E Travail dirigé**

Obligatoire - 5 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SCV 68001	Travail dirigé 1	0.0
SCV 68002	Travail dirigé 2	0.0
SCV 68003	Travail dirigé 3	5.0

**SEGMENT 75 PROPRE À L'OPTION INTERVENTION CLINIQUE ET RECHERCHE**

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 41 crédits obligatoires, dont 9 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé de recherche, et 4 crédits à option.

**Bloc 75A**

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
OPM 6009	Santé oculaire 1	3.0J	OPM 6038	Pharmacologie oculaire 1	2.0J
OPM 6010	Santé oculaire 2	3.0J	OPM 6039	Pharmacologie oculaire 2	2.0J
OPM 6024A	Séminaires cliniques 1	1.0J	OPM 6040A	Optométrie contemporaine 1.1	2.0
OPM 6024B	Séminaires cliniques 2	1.0J	OPM 6040B	Optométrie contemporaine 1.2	1.0

**Bloc 75B Stages**

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
OPM 6031A	Stage - Optométrie contemporaine 1	4.0
OPM 6031B	Stage - Optométrie contemporaine 2	4.0
OPM 6031C	Stage - Optométrie contemporaine 3	4.0

**Bloc 75C**

Obligatoire - 5 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SCV 60011	Séminaire de recherche 1	0.0J	SCV 6006A	Stage de recherche	3.0
SCV 60012	Séminaire de recherche 2	1.0J	SCV 6015	Practicum de recherche	1.0

**Bloc 75D**

Option - 1 crédit.

COURS	TITRE	CR.H.
BIE 6046	Introduction : éthique de la recherche	1.0J
MMD 6005R	Éthique et recherche en santé	1.0

**Bloc 75E**

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETA 6512	L'analyse des données qualitatives	3.0S	MSO 6061	Introduction à la biostatistique	3.0J
MSO 6060	Concepts de base en biostatistique	3.0	SCV 6011	Méthodologie et statistiques appliquées	3.0J

**Bloc 75F Travail dirigé**

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SCV 68091	Travail dirigé 1	0.0
SCV 68092	Travail dirigé 2	0.0
SCV 68093	Travail dirigé 3	9.0

## Aperçu des expertises de recherche

### Axes de recherche fondamentale et appliquée

- Neurosciences de la vision
- Pathologies oculaires et visuelles
- Perception visuelle et réadaptation
- Plateforme d'imagerie

### Axes de recherche clinique

- Santé visuelle et maladies oculaires
- Thérapeutiques visuelles
- Développement technologique et intelligence artificielle

### Chaires de recherche

- Chaire de recherche du Canada en vision et action
- Chaire Harland Sanders

EN SAVOIR PLUS : <http://opto.umontreal.ca/recherche/pathologies.html>

## Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations.

## Répertoire des thèses et mémoires

## Actualités sur la recherche